



*Conférence des présidences de section  
et XXIX<sup>e</sup> Assemblée régionale Amérique  
Québec, 19-23 août 2013*

**RÉSOLUTION AU SUJET D'UNE COLLABORATION ENTRE  
L'APF ET LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES POUR UN  
PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DES AMÉRIQUES 2014**

SOULIGNANT que les Chefs d'État et de gouvernement ont pris la décision de créer le Parlement francophone des jeunes (PFJ) en 1999 lors du Sommet de Moncton et qu'ils en ont confié la mise en œuvre à l'APF avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF);

SOUCIEUSE de permettre aux jeunes francophones de faire l'apprentissage de la démocratie parlementaire, des valeurs civiques et d'exprimer leurs attentes en tant que jeunes citoyens;

INSISTANT sur le ferme attachement des parlementaires francophones à ce programme nécessaire à la promotion de la démocratie en direction des nouvelles générations ;

CONSCIENTE du fait que les modèles organisationnels actuels du PFJ de l'APF excluent le soutien financier, y compris l'hébergement, déplacement et autres, à la majorité des sections de la région Amérique – qui ne sont pas membres de l'OIF - ce qui représente des obstacles logistiques et financiers qui empêchent les jeunes provenant de la Région Amérique de participer aux instances du PFJ de l'APF;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Région Amérique de l'APF à verser une contribution de 5 000 \$ tirée du fond de la Région, au budget de Parlement francophone des jeunes des Amériques

CONSIDÉRANT que la Région Amérique de l'APF collabore avec le Centre de la francophonie des Amériques (CFA) à la réalisation du Parlement francophone des jeunes, qui se tiendra durant la 30<sup>e</sup> Assemblée régionale à Toronto en 2014;

**L'Assemblée régionale Amérique de l'APF, réunie à Québec du 19 au 23 août 2013, demande au Secrétariat de l'APF à Paris, que l'APF contribue à la hauteur de 10 000 Euros à la réalisation du PFJA.**